
Article 1er : L'article 10 du règlement intérieur du conseil municipal de la commune de Levallois-Perret adopté par délibération du 25 mars 2008 est annulé en tant qu'il ne prévoit pas de créer, sur le site internet de la commune, un espace réservé au droit d'expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale.

Article 2 : L'article 25 du règlement intérieur du conseil municipal adopté par délibération du 25 mars 2008 est annulé.

Article 3 : Il est enjoint au maire de Levallois-Perret, jusqu'à modification de l'article 10 du règlement intérieur du conseil municipal, de réserver à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale un espace sur le site Internet de cette commune.

Article 4 : Le surplus des conclusions de la requête est rejeté.

Article 5 : Les conclusions de la commune de Levallois-Perret tendant à ce qu'il soit mis à la charge de M. DAVID et autres les frais exposés par elle et non compris dans les dépens sont rejetées.

Le Tribunal Administratif de Versailles



[Accéder au site web de votre juridiction](#)

DOSSIER

0805409 - Monsieur DAVID Thierry / COMMUNE DE LEVALLOIS-PERRET

État du dossier

Terminé

Dispositif

Article 1er : L'article 10 du règlement intérieur du conseil municipal de la commune de Levallois-Perret adopté par délibération du 25 mars 2008 est annulé en tant qu'il ne prévoit pas de créer, sur le site internet de la commune, un espace réservé au droit d'expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale. Article 2 : L'article 25 du règlement intérieur du conseil municipal adopté par délibération du 25 mars 2008 est annulé. Article 3 : Il est enjoint au maire de Levallois-Perret, jusqu'à modification de l'article 10 du règlement intérieur du conseil municipal, de réserver à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale un espace sur le site Internet de cette commune. Article 4 : Le surplus des conclusions de la requête est rejeté. Article 5 : Les conclusions de la commune de Levallois-Perret tendant à ce qu'il soit mis à la charge de M. DAVID et autres les frais exposés par elle et non compris dans les dépens sont rejetées.

Parties

Requérants et défendeurs

Qualité	Nom	Mandataire
Requérant	Monsieur DAVID Thierry	
Défendeur	COMMUNE DE LEVALLOIS-PERRET	Maître ABECASSIS Anne-Françoise

[Afficher toutes les parties](#)

Sens des conclusions

Date de l'audience : 10/09/2009 à 10:00
 Sens synthétique des conclusions : Annulation totale ou partielle
 Sens des conclusions et moyens ou causes retenus :
 - annulation de l'article 25 du règlement intérieur du conseil municipal de Levallois-Perret ; - rejet du surplus des conclusions de la requête ; - rejet des conclusions de la commune de Levallois-Perret tendant à l'application de l'article L. 761-1 du CJA
 Date et heure de la mise en ligne : 08/09/2009 à 10:00

Historique

Le signe ↩ indique les sous-événements

Date	Mesure	Acteur	Qualité	Délat
24/05/2008	Requête nouvelle	Monsieur DAVID Thierry	Requérant	
24/05/2008	Affectation à une entité de jugement			
04/06/2008	Accusé de réception de la requête			
↩ 04/06/2008	Accusé de réception de la requête	Monsieur DAVID Thierry	Requérant	
↩ 04/06/2008	Accusé de réception de la requête	Mademoiselle FAURE Anne-Eugénie	Requérant	
↩ 04/06/2008	Accusé de réception de la requête	Monsieur AUCHERE Gilles	Requérant	
↩ 04/06/2008	Accusé de réception de la requête	Madame CLEMENT EPOUSE LE GUERNEC Catherine	Requérant	
09/06/2008	Communication de la requête	COMMUNE DE LEVALLOIS-PERRET	Défendeur	60 j
10/10/2008	Réception d'un mémoire en défense	COMMUNE DE LEVALLOIS-PERRET	Défendeur	
14/10/2008	Réception mémoire suite au FAX	Maître ABECASSIS Anne-Françoise	Avocat	
23/10/2008	Communication d'un mémoire en défense	Monsieur DAVID Thierry	Requérant	
28/05/2009	Demande de régularisation (après AR de la requête)	Maître ABECASSIS Anne-Françoise	Avocat	15 j
29/05/2009	Ordonnance de clôture d'instruction au 29/07/2009			
29/05/2009	Notification d'ordonnance d'instruction			
↩ 29/05/2009	Notification d'ordonnance d'instruction	Monsieur DAVID Thierry	Requérant	
↩ 29/05/2009	Notification d'ordonnance d'instruction	Maître ABECASSIS Anne-Françoise	Avocat	
04/06/2009	Réception de pièces complémentaires	Maître ABECASSIS Anne-Françoise	Avocat	
04/06/2009	Réception d'une régularisation	Maître ABECASSIS Anne-Françoise	Avocat	
27/07/2009	Réception d'un mémoire	Maître LAFARGE Grégoire	Avocat	
06/08/2009	Communication d'un mémoire	Maître ABECASSIS Anne-Françoise	Avocat	md
06/08/2009	Mise au rôle			
07/08/2009	Avis d'audience			
↩ 07/08/2009	Avis d'audience	Maître ABECASSIS Anne-Françoise	Avocat	
↩ 07/08/2009	Avis d'audience	Maître LAFARGE Grégoire	Avocat	
21/08/2009	Avis d'audience			
↩ 21/08/2009	Avis d'audience	Monsieur DAVID Thierry	Requérant	
↩ 21/08/2009	Avis d'audience	Mademoiselle FAURE Anne-Eugénie	Requérant	

↳ 21/08/2009	Avis d'audience	Monsieur AUCHERE Gilles	Requérant
↳ 21/08/2009	Avis d'audience	Madame CLEMENT EPOUSE LE GUERNEC Catherine	Requérant
24/08/2009	Ordonnance de réouverture d'instruction		
24/08/2009	Notification d'ordonnance d'instruction		
↳ 24/08/2009	Notification d'ordonnance d'instruction	Monsieur DAVID Thierry	Requérant
↳ 24/08/2009	Notification d'ordonnance d'instruction	Maitre ABECASSIS Anne-Françoise	Avocat
26/08/2009	Affectation à une entité de jugement		
04/09/2009	Réception d'un mémoire	Maitre ABECASSIS Anne-Françoise	Avocat
07/09/2009	Information réception mémoire ou pièce (affaire enrôlé)		
09/09/2009	Réception de pièces complémentaires	Mademoiselle FAURE Anne-Eugénie	Requérant
09/09/2009	Information réception mémoire ou pièce (affaire enrôlé)		
10/09/2009	Audience publique		
24/09/2009	Jugement		

[Haut de page](#)

© Copyright Conseil d'État 2006 - Mise à jour du service : lundi 22 juin 2009
Site optimisé pour Internet Explorer version 5 et supérieures et pour une résolution de 800 X 600